



Annemasse Agglo

Annemasse - Les Voirons Agglomération

**Direction de la Culture, de la
Jeunesse et des Sports**

Affaire suivie par Christel POBGEE
Email : Christel.POBGEE@annemasse-agglo.fr
Réf. 2020/D/3565

MAIRIE D'AMBILLY
HOTEL DE VILLE
2 RUE DE LA PAIX
74100 AMBILLY



Annemasse, le

**Objet : Modification de la charte et du règlement intérieur communs au réseau
Intermédiaire**

Cher.e collègue,

La Charte du réseau Intermède prévoit que sa pertinence soit revue par le Comité d'Exploitation (ComEx) tous les ans au moment du bilan d'évaluation du Réseau. Toute modification de son contenu doit faire l'objet d'un avenant qui doit être approuvé par Annemasse Agglo (via décision du président) et à l'unanimité par les Conseils Municipaux (même si la commune de gère pas de bibliothèque) et par l'association responsable de la bibliothèque de Juvigny avant son adoption. Après une année d'activité des ajustements à la Charte et au règlement intérieur du réseau sont nécessaires.

Suite aux présentations en ComEx le 25 septembre et en Bureau Communautaire le 17 novembre, et vu la décision du Président n° D_2020_0374 d'Annemasse Agglo, je joins

- un projet de délibération et des slides de présentation des points principaux, à adapter à vos besoins
- le règlement intérieur et tarifs modifiés
- l'avenant de la Charte du réseau

à soumettre au vote de votre conseil municipal/assemblée générale.

La coordinatrice du réseau, Christel Pobgee, et moi-même nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, cher.e collègue, mes cordiales salutations.



La Vice-présidente Culture,
enseignements artistiques et
éducation,
Nadine JACQUIER